

Grand débat national

AB- MP 27/02/2019

CR

REUNION CITOYENNE | GRAND DEBAT NATIONAL

Mercredi 27 février 2019, La Teste de Buch



Dans le cadre du Grand débat national qui se poursuit jusqu'au 15 mars prochain, Sophie Panonacle Députée du Bassin d'Arcachon, en partenariat avec les Associations Femmes Solidaires et Solidarité Femmes Bassin, a organisé le mercredi 27 février de 18h30 à 20h30 dans une salle municipale à La Teste de Buch une soirée débat consacrée à la condition des femmes dans la société.

Emploi, rémunération, formation, monoparentalité, sexisme, retraites... cette soirée avait pour objectif de partager des propositions pour l'amélioration de la place des femmes dans l'organisation sociale et pour la lutte contre les inégalités femmes-hommes.

Les contributions recueillies au cours de la soirée feront l'objet d'un compte-rendu qui sera transmis à la Mission du Grand Débat National et mis en ligne sur le site granddebat.fr.

53 personnes ont participé à cette soirée. La presse locale était également présente.

Le compte-rendu est organisé par entrée thématique.

COMPTE-RENDU DES DEBATS

EGALITE SALARIALE/PROFESSIONNELLE

Un participant : Au-delà des grandes entreprises, pour les PME qui constituent la majorité des entreprises, pourquoi n'y-a-t-il pas des mesures spécifiques en matière de contrôle ? J'ai le sentiment qu'on ne va pas jusqu'au bout. On souhaiterait également qu'un contrôle soit fait à ce niveau. Le rôle de l'URSSAF pourrait être étendu aux contrôles d'égalité salariale, puisqu'il dispose des éléments concrets.

Sophie Panonacle : Des mesures ont été adoptées pour les entreprises de plus de 50 salariés. En 2018, le ministère du Travail a publié un rapport « boîte à outil pour l'égalité en entreprise » à destination des TPE-PME.

Un participant : Il faut aussi une application dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Un participant : On pénalise les femmes qui prennent leur congé maternité ou parental, en particulier les femmes cadres au nom de la perte de technicité.

Un participant : Le Haut conseil de la famille et de l'âge vient de rendre un rapport qui préconise un congé parental allongé et une meilleure rémunération afin de pallier les carences en garde d'enfants.

Sophie Panonacle : La loi de programmation militaire 2019-2025 a prévu une mesure pour les femmes militaires : « *Le militaire placé en congé pour convenances personnelles pour élever un enfant de moins de huit ans peut demander à souscrire un engagement à servir dans la réserve opérationnelle. Dans cette position, il recouvre ses droits à l'avancement au prorata du nombre de jours d'activité accomplis sous contrat d'engagement à servir dans la réserve. Les conditions d'application du présent alinéa sont déterminées par décret en Conseil d'État.* »

Un participant : Il faudrait également rallonger le congé paternité, voire le rendre obligatoire car il est aujourd'hui optionnel (3 jours de naissance + 11 jours de congé paternité). Pour cela, il faudrait des mesures incitatives pour que les congés soient sur un pied d'égalité.

RETRAITE

Un participant : Pour les femmes qui prennent un congé maternité et parental, *quid* de la retraite ?

Sophie Panonacle : Le congé maternité sera intégré dans le calcul de la retraite. C'est ce que prévoit la réforme de notre système des retraites.

Un participant : *quid* du congé paternité ?

Un participant : En ce moment, on entend beaucoup et à juste titre « *il faut que l'État fasse* ». Moi je pense que nous devons faire nous-même. Nous devons prendre notre destin en main. L'État ne peut pas et ne doit pas tout faire.

VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Un participant : Il existe de nombreuses aides (Selon la Drees, le service de statistiques des ministères sociaux, le montant total des prestations de protection sociale a été de 759,5 milliards d'euros en 2016 en cumulant les aides de santé, de retraite, de famille et de chômage, y compris les frais de gestion et les frais financiers, les dépenses de protection sociale...), des plateformes d'appels... on vous conseille... on compatit... Mais concrètement que fait-on au niveau de l'État ? Moi, dans mon cas, lorsque je me suis rendue à la Gendarmerie, preuves des violences à l'appui, il a fallu au juge 5 mois pour prendre une décision qui s'est résumée à un simple

rappel à la loi... Le problème des violences conjugales, c'est qu'on se trouve démuné parce qu'on nous demande de prouver. Ensuite, il y a aussi la question du post-traumatisme, de l'après-urgence : l'accès à un hébergement, à un emploi, à une situation plus stable... ! Il faut aussi pouvoir identifier les victimes. Le tissu associatif joue un rôle essentiel.

Sophie Panonacle : Que faudrait-il selon-vous ? Plus de moyens humains et financiers ? Plus d'écoute ? Des logements d'urgence ?

Un participant : Il y a des progrès qui sont faits, notamment dans l'hébergement.

Sophie Panonacle : Explique l'initiative qu'elle essaye d'impulser sur le Bassin d'Arcachon (recensement de logements d'urgence pour les victimes de violences conjugales et intrafamiliales) avec le soutien de Femmes Solidaires, de Solidarité Femmes Bassin, de la Gendarmerie, de la Police nationale et des CCAS des communes de la circonscription. Il faut aujourd'hui former les professionnels et davantage travailler en réseau.

Un participant : Il y a aussi un problème d'accès au logement sur le Bassin d'Arcachon, peut-être plus qu'ailleurs compte-tenu de la pression foncière et démographique. Ce contexte rend encore plus difficile les démarches engagées par les victimes...

Un participant : Pourquoi ne pas associer les bailleurs sociaux ? Il y en a sur le territoire. Pourquoi ne pas réserver des places ?

Sophie Panonacle : C'est une excellente idée. Je vais réfléchir à une évolution de la législation pour que chaque programme de construction réserve un ou des logements à l'hébergement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

Un participant : Il faut aussi travailler au niveau des sanctions. Il me semble que les gendarmes sont davantage sensibilisés que du côté de la police.

Un participant : La situation est grave car on constate que décrets ne sont pas appliqués.

Un participant : Comment expliquez-vous qu'aujourd'hui 1 femme meurt tous les 3 jours en France ? Qu'en est-il de la comparution immédiate pour les hommes violents ?

Femmes solidaires : L'association s'est interrogée sur le *continuum* de la violence envers les femmes. Il y a un stéréotype de genre qui impose, depuis des siècles, voire des millénaires, une image de la femme comme un ventre reproducteur servant à la cause des hommes. Ces stéréotypes fabriquent ensuite des discriminations. Et des discriminations naissent la violence. Alors chez nous, du côté de Femmes Solidaires, nous travaillons pour éliminer ces stéréotypes de genre en les détectant et en éduquant dès le plus jeune âge.

Sophie Panonacle : Un référent égalité sera nommé dans chaque établissement scolaire à la rentrée 2019.

Un participant : Un certain nombre de dispositifs fonctionnent. Nous ce qu'on demande ce sont des moyens, notamment pour les associations.

PRECARITE-SOCIETE

Un participant : Il faut lutter contre la précarité de manière générale car ce sera bénéfique d'abord pour les femmes (logements, salaires, CDD, temps partiels...).

Sophie Panonacle : Il faut d'abord identifier les raisons des temps partiels surreprésentés chez les femmes (85% des temps partiels sont des femmes) ? De là il faut trouver des solutions. Peut-être manque-t-il des structures ou des moyens pour la garde des enfants ? Il y a aussi le problème des temps de travail morcelés.

Un participant : On assiste à un changement de culture hommes-femmes. Un homme devrait pouvoir prendre facilement un congé parental et demander un temps partiel.

Un participant : Le télétravail peut être davantage promu, même s'il y a un risque d'isolement. Les espaces de coworking peuvent être une bonne solution.

Un participant : Il faut conserver des maternités de proximité. Les femmes veulent et doivent pouvoir accoucher près de chez elle.

Un participant : Comment les commerçants font pour la garde de leurs enfants puisqu'ils ont des horaires atypiques ?

Un participant : Il existe des structures qui fonctionnent ou proposent des gardes en horaires atypiques. Mais elles ne sont pas assez nombreuses ou peuvent coûter trop chères...

Un participant : On a le sentiment qu'il y a en germe toutes les solutions, mais qu'il manque une forme de volontarisme, de la part du citoyen ou de l'État. On a besoin d'un grand réveil. Il faudrait encourager davantage les solutions.

Sophie Panonacle : C'est le rôle du député.e de jouer l'aiguillon.

Un participant : A Madame la Députée : allez-vous voter la loi en faveur de la PMA ?

Sophie Panonacle : Oui, je la voterai.

Jean-Jacques Eroles : Pour la GPA, il faut attendre. Les évolutions se font toujours par pallier. D'abord la PMA, puis la GPA.

A 20h30, constatant l'épuisement des débats, Madame Panonacle propose de clôturer la réunion citoyenne. Elle remercie les personnes présentes pour leur participation et rappelle qu'un compte-rendu de la rencontre sera réalisé pour être transmis à la Mission du Grand Débat et mis en ligne sur ses propres réseaux.

**